



L'INFO DES PROMOS



25ème PROMO

Alors que la scolarité à l'ENSP est suspendue depuis le 16 mars, les collègues internes (qui n'étaient pas déjà en stage long ou mi-long) et faux externes ont été appelés à renforcer les services de sécurité publique dans le cadre de la crise du COVID-19. **Ils seront considérés également comme stagiaires, le directeur de l'ENSP ayant confirmé au SCSi que leur ordre de mission ouvrait droit aux frais de stage.**

La semaine de vacances prévue au mois d'avril est maintenue, toutefois pour les collègues rappelés les chefs de centre pourront moduler les dates selon les nécessités de service.

Le calendrier de la scolarité n'est pas remis en cause à l'heure actuelle, les enseignements dispensés en distanciel permettant une reprise du planning normal si l'ENSP reprend ses activités au début du mois de mai. Cependant si la crise se prolongeait au-delà, des évolutions pourraient être envisagées.

Pour la 24ème promotion, actuellement maintenue en stage dans les services, le choix des postes était prévu la semaine du 27 avril. En raison de la crise actuelle, l'ENSP a transmis à la DGPN une note qui fait état de deux hypothèses :

- si les mesures de confinement sont levées début mai 2020 avec une reprise de l'activité sur les sites de l'école, le choix des postes aura lieu à l'ENSP de façon classique
- dans le cas contraire, l'ENSP est en capacité techniquement d'organiser le choix des postes par visioconférence à la date initialement arrêtée, la liste des postes offerts étant communiquée électroniquement en amont.

Le jury d'aptitude pour la titularisation pourra siéger en visioconférence.

24ème PROMO CHOIX DES POSTES

La crise du coronavirus bouleverse tant nos vies privées que nos vies professionnelles. Le SCSi se mobilise pour faire remonter les difficultés aux autorités à tous les niveaux et favoriser des modalités d'organisation du service qui préservent la santé des policiers.

Retrouvez sur notre site toutes les informations et documents utiles dans un espace dédié :

scsi-pn.fr/les-dernieres-infos



Suivez-nous sur Twitter @PoliceSCSI pour retrouver en temps réel l'activité et les propositions du syndicat !

PAIEMENT DES JOURS

Plusieurs collègues internes de la 25ème promotion nous ont saisi début mars d'une consigne du BDE qui précisait que seuls les jours présents au-delà de 60 sur leur CET pourraient être indemnisés en juin au titre de l'année 2019. Le SCSI est intervenu auprès de l'ENSP qui nous a indiqué que, comme pour les promotions précédentes, tous les jours au-delà de 15 pourront bien être payés si l'élève concerné en a fait la demande sur le formulaire de CET initial rempli au mois de janvier 2020.



RATTRAPAGE DE L'ÉPREUVE DE TDI



Au vu des circonstances qui rendent impossible l'organisation physique du rattrapage début avril, les élèves concernés dans la 24ème promotion se verront attribuer conformément aux textes en vigueur une note égale à la moyenne des notes attribuées au dernier quartile parmi les élèves ayant passé l'épreuve.

RAPPORT SUR LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE : QUEL AVENIR POUR L'ENSP ?



Sabrina RIGOLLÉ, secrétaire générale adjointe du SCSI est intervenue au conseil d'administration de l'ENSP le vendredi 13 mars pour interroger l'administration sur le devenir de l'école suite au rapport Thiriez consacré à l'avenir de la haute fonction

publique. Ce document remis au gouvernement fin janvier propose en effet que tous les hauts fonctionnaires issus de concours externes, incluant les commissaires de police, effectuent 6 mois de tronc commun avant de rejoindre leur école « métier » spécifique.

Alors que l'ENSP forme depuis 2013 tous les cadres de la police, officiers et commissaires, nous n'accepterons pas de retour en arrière. La formation initiale et continue du corps de commandement ne peut être négligée ni complètement décorrélée de celle du corps de conception et de direction. Une ENSP qui s'inscrirait uniquement dans une logique de formation de hauts fonctionnaires irait à rebours des efforts de cohésion entre les corps actifs de la police !

RÉFÉRENT SCSI POUR L'ÉCOLE ET LA SCOLARITÉ :

Sébastien VANESSCHE,

**chargé de mission ENSP
auprès du bureau national**

06 88 16 86 13 — svanessche@scsi-pn.fr

**Vous pouvez également joindre Léo MOREAU
au bureau national**

06 45 60 74 46 — lmoreau@scsi-pn.fr

